



Communiqué de presse

Multiplication des mouvements de grève des personnels de nuit dans les services d'urgences :

hôpitaux de Neuilly-sur-Seine (92), Saint-Maurice (94), Bordeaux (33)...

Les mouvements de grève des personnels de nuit dans les services d'urgences se succèdent dans les hôpitaux, comme c'est le cas ces derniers jours à Neuilly-sur-Seine, Saint-Maurice ou encore Bordeaux...

Il y a décalage entre d'une part, les discours des directions et des tutelles qui prétendent réduire la présence des professionnels la nuit (considérant qu'après 23 heures, les urgences sont en « nuit profonde ») et, d'autre part, le vécu des personnels.

Accueil, orientation, priorisation de la gravité des pathologies, prise en charge prolongée du fait du manque de lits d'aval mais également, prise en compte de l'anxiété des patients, des familles : toutes ces tâches ne s'arrêtent pas à 23 heures !

La poursuite de la politique de restructurations et de regroupements se traduit par des fermetures de services ouverts 24H/24, ce qui empêche encore un peu plus le bon fonctionnement des services restants.

Cette situation explosive, violente pour les personnels, les usagers est d'autant plus intolérable que les personnels toutes catégories confondues ont alerté les tutelles sur la dégradation des conditions d'accueil dans la plupart des services du fait notamment, de l'augmentation régulière de leurs activités.

La CGT ne saurait admettre la multiplication de ces détériorations amplifiées par la suppression de lits, de services, voire d'établissements.

C'est tout le sens des luttes engagées dans les établissements, notamment pour le maintien d'hôpitaux de plein exercice, comme l'Hôtel-Dieu à Paris.

Ce contexte justifie pleinement l'engagement de la CGT avec les soignants et les usagers pour dénoncer les logiques comptables de la loi HPST (*Hôpital, Patients, Santé, Territoires*) et les différentes lois de finances de la Sécurité Sociale.

Il y a urgence à obtenir les moyens nécessaires permettant aux personnels de travailler dans des conditions décentes et à accueillir les patients dignement. Pour les personnels, les usagers, l'exigence d'un grand Service Public de la santé financé à la hauteur de ses besoins est plus que jamais d'actualité.

Montreuil, le 28 mars 2014.